2 SEPTEMBRE, 2021

LE COMITÉ DES FINANCES ET DU RISQUE

VIA VISIOCONFÉRENCE

DÉCISIONS FINALES

Reference	Decisions
FRC/2021/09-01	**Allocations indicatives** Le Comité des finances et du risque, en vertu des pouvoirs qui lui ont été délégués par la décision du Conseil BOD/2021/05-05, et à la suite du Sommet mondial sur l'éducation : 1. Approuve les allocations indicatives au titre des financements pour la transformation du système et des financements pour le renforcement des capacités du système indiquées à l'annexe A des prévisions relatives aux actifs disponibles (FRC/2021/09 DOC 02).
FRC/2021/09-02	**Sous-compte pour la Cisjordanie et Gaza** Le Comité des finances et du risque, en vertu des pouvoirs qui lui ont été délégués par la décision BOD/2020/06-12 pour faciliter la création et la supervision du sous-compte: 1. Approuve les modalités de supervision du sous-compte définies dans le document FRC/2021/09/DOC 03 ainsi que les modifications apportées au document relatif à la gouvernance du Fonds du GPE et à l'accord de contribution standard reproduits respectivement aux annexes A et B.
FRC/2021/09-03	**L'Éducation à voix haute** Le Comité des finances et du risque, dans le cadre des pouvoirs qui lui sont délégués par le Conseil d'administration (BOD/2021/05-04) 1. Approuve la proposition d'allocation complémentaire au financement au titre de L'Éducation à voix haute résumée à l'annexe A, laquelle comprend une allocation supplémentaire sur les fonds fiduciaires du GPE de 17 350 025 dollars (y compris la commission de l'agent partenaire d'un montant de 1 135 048 dollars) à Oxfam IBIS en sa qualité d'agent partenaire de L'Éducation à voix haute.